

26 septembre 2019

## L'édition 2020 de *Chambers Canada* salue de nouveau l'expertise inégalée de Davies

Une fois de plus, Davies a été reconnu comme l'un des cabinets d'avocats de premier plan au Canada dans l'édition 2020 du guide *Chambers Canada*, nos avocats récoltant 23 classements de niveau Band 1, ce qui représente le pourcentage le plus élevé parmi tous les cabinets compris dans le classement. Le cabinet détient également le pourcentage le plus élevé d'avocats classés, 65 de nos avocats se distinguant dans 82 classements.

En outre, le guide classe Davies parmi les chefs de file dans 23 domaines de pratique, dont les suivants font partie du niveau Band 1 :

- Capital-investissement : Établissement de fonds
- Concurrence/Lois antitrust
- Droit des sociétés/Droit commercial : L'élite : Ontario
- Droit des sociétés/Droit commercial : L'élite : Québec
- Droit des sociétés/Fusions et acquisitions
- Droit fiscal
- Immobilier : OntarioImmobilier : Québec
- Litige en droit commercial général : Ontario
- Litige en droit commercial général : Québec
- Projets : PPP et infrastructures

Chaque année, Chambers & Partners effectue une enquête en tenant des entretiens en profondeur, confidentiels et anonymes avec des avocats et leurs clients. Les critères sur lesquels se fondent les classements incluent les compétences juridiques, l'éthique professionnelle, la qualité du service à la clientèle, l'ingéniosité en matière commerciale, la diligence, l'engagement et d'autres qualités privilégiées par les clients. Les classements sont indépendants et objectifs et reposent uniquement sur les conclusions de l'équipe de recherche. Le guide *Chambers Canada* est publié chaque année.

dwpv.com